

L'emploi des années 60 à nos jours : Trois évolutions sociologiques majeures (féminisation, tertiarisation, urbanisation) et grande hétérogénéité des situations de travail

ELARGISSEMENT DU CONCEPT DE « PERSONNE OCCUPANT UN EMPLOI »

Jusqu'au recensement de 2007 en France	Définition selon le BIT (Bureau international du travail)
<p>La population active ayant un emploi au sens du recensement de la population comprend traditionnellement les personnes qui déclarent travailler, c'est-à-dire être dans une des situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ; - aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré... ; - être militaire du contingent (tant que cette situation existait). <p>Dans le dernier recensement, l'emploi est défini de façon plus extensive.</p>	<p>La population active ayant un emploi est un concept a priori plus extensif, mesuré par l'enquête Emploi.</p> <p>Elle comprend les personnes âgées de 15 ans ou plus ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine de référence, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un des motifs suivants : maladie (de moins d'un an), congés payés, congé de maternité, conflit de travail, formation, chômage partiel ou intempéries ; elle inclut enfin les militaires du contingent, les apprentis et les stagiaires effectuant un travail de même nature que celui de leurs collègues.</p> <p>L'emploi peut être mesuré au lieu de résidence ou au lieu de travail : dans ce second cas, les actifs en emploi résidant en France mais travaillant à l'étranger sont classés « hors territoire ». À l'inverse, les personnes résidant à l'étranger et travaillant en France ne sont pas prises en compte.</p>

EVOLUTIONS MAJEURES DANS LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

La féminisation de l'emploi

⇒ **Forte montée de l'emploi féminin résultant :**

- de l'élévation générale du niveau de formation et de l'intérêt ou de la nécessité d'un double salaire à l'ère de la « consommation de masse » ;
- d'une forte demande des entreprises dans certains secteurs et sur certains métiers, recourant aux réserves potentielles de main-d'œuvre dont font partie les femmes ;
- du rôle du travail dans la reconnaissance sociale et l'autonomie personnelle financière des femmes.

1962	=> 2007	Evolution sur 45 ans
19 millions d'emplois	26 millions d'emplois	+ 26,9% d'emplois
66,67% d'hommes	53% d'hommes 47% de femmes	- 13,6% de la part des hommes dans le total des emplois

⇒ **Bouleversements de la structure sociale avec, de nos jours :**

- plus de 4 ouvriers sur 5 masculins, près de 4 employés sur 5 féminins ;
- une baisse des effectifs ouvriers au bénéfice du travail féminin et d'un développement de conditions générales d'emploi moins favorables (davantage d'emplois non qualifiés, employé ou ouvrier) ;
- développement d'autres types d'emplois avec la montée des nouvelles TIC¹, la volonté de rationaliser la gestion des RH, le renforcement des fonctions commerciales en entreprise de l'investissement de la France dans l'éducation, la santé, l'action sociale et la recherche.

Ouvriers		Professions salariées non ouvrières	Professions intermédiaires	Cadres
en 1962	=> aujourd'hui	Progression continue :	Progression de 14 points, passant de 11,1% en 1962 à 24,8% en 2007	Progression de la part des cadres, 4,7% en 1962 15,8% en 2007
7,4 millions (dont 0,8 d'ouvriers agricoles), soit 39% de la population active	6 millions soit - de 25% de la population active -14 % d'emplois	18,3% en 1962, 28,4% en 2007 + 10 % d'emplois	+ 13,7 % d'emplois	+ 11,1 % d'emplois

¹ Technologies de l'Information et de la Communication

⇒ **Régression des inégalités entre sexes mais apparition d'inégalités entre femmes :**

- un accès plus fréquent des femmes à des postes d'encadrement / des femmes occupant souvent des emplois faiblement qualifiés dans les secteurs des services (gardes d'enfants, restauration, etc.) ;
- des femmes bénéficiant d'une carrière intéressante, bien rémunérée pouvant concilier réussite professionnelle au masculin, vie de famille et contraintes domestiques / des femmes confrontées à la précarité de l'emploi, au temps partiel contraint et bas salaires, sans aide dans la sphère domestique.

Élévation du niveau de formation et vieillissement de la population active

⇒ **Augmentation de la qualification moyenne des emplois**

- liée étroitement à l'élévation du niveau général de formation de la population : entre 1962 et 2007, + 42,5% de personnes en emploi ont un diplôme de niveau supérieur ou égal au bac, soit 51% actuellement contre 8,5% en 1962 ;
- remplacement des générations d'actifs âgés et peu formés par des jeunes plus diplômés ;
- primauté de la formation initiale sur le système de formation continue qui n'a pas pleinement joué son rôle envers les travailleurs âgés ou peu qualifiés.

⇒ **Baisse de la part des jeunes dans l'emploi et départ anticipé des plus âgés**

...et donc un vieillissement des personnes en emploi

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ▪ les moins de 30 ans représentaient plus du 1/4 de l'emploi au début des années 60 contre moins d'1/5 ^{ème} aujourd'hui, l'un des effets de la prolongation de la scolarité. | ▪ chute de la part des plus de 50 ans dans l'emploi entre 1962 et les années 1990, incités à quitter le marché du travail avant l'âge légal de la retraite. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

⇔ **concentration de la vie active sur les âges intermédiaires 30-50 ans** et glissement des âges jeunes vers les plus élevés : partage entre les 30 - 39 ans (58%) et les 40 - 49 ans (42%) en 1982 contre 49 % et 51 % en 2007
⇔ depuis 10 ans, tendance à la ré-augmentation du poids des seniors dans l'emploi, pour des raisons davantage démographiques que de hausse de leur taux d'activité.

Nouvelles caractéristiques du marché du travail

⇒ **Tertiairisation et urbanisation des emplois**

- nette prédominance du tertiaire avec 3/4 des emplois, moins de 22% dans l'industrie et 3% pour l'agriculture, sachant qu'une partie du transfert des emplois industriels vers les services résulte de l'externalisation de fonctions tertiaires ;
- séparation entre tertiaire marchand et tertiaire non marchand toujours fondamentale ;
- dans le privé, fortes disparités entre des secteurs à mobilité intense (commerces, services aux particuliers...) et des secteurs avec une ancienneté moyenne des personnels beaucoup plus élevée (grandes entreprises nationales, banques, assurances...).

⇒ **La multiplication des statuts et le changement de rapport au salariat**

- une forte poussée du chômage entre les années 60 (- de 2%) et 2000 (environ 10%), donc important contraste entre la génération du baby-boom et les

générations suivantes pour accéder à l'emploi stable ;

- bonne résistance de l'emploi indépendant dans certains secteurs comme ceux des services marchands ou du bâtiment ;
- moindre étanchéité entre travail salarié et activité indépendante, révélatrice de la transformation de la société salariale liée tant au développement de nouvelles modalités du travail indépendant, que de l'exercice de la sous-traitance ou de l'émergence de formes d'emploi salarié moins durables ;
- fragilisation d'une partie du monde salarial avec la multiplication des statuts (CDD, missions d'intérim...), le développement de la précarité et du chômage, la part des emplois temporaires dans l'emploi salarié passant de 10% à 15% entre 1990 et 2007 ;
- montée du travail à temps partiel, la proportion de salariés évoluant de 12% à 18% entre 1990 et 2007, tendant à plafonner à ce niveau après le passage aux 35 heures.